



**LE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION
DE LA MI-ANNEE 2022**

Chers amis,

Plusieurs évènements majeurs ont eu lieu en ce début d'année 2022. Il y a eu les élections présidentielles. C'est le président sortant qui a été réélu et qui entame son mandat dans un climat dégradé. Je lui souhaite réussite et que les réformes qu'il souhaite mettre en œuvre soit le plus juste et équilibré possible.

S'en sont suivies les élections législatives qui n'ont pas donné au parti du président une majorité absolue, qui aura pour conséquence de devoir composer avec les autres formations politiques.

En ce qui nous concerne, pour la 2^{ème} circonscription de l'Aveyron, c'est monsieur Laurent ALEXANDRE qui a été élu député. Je lui adresse mes félicitations et plein de réussite dans cette nouvelle mission.

Autre évènement majeur, et pas des moindres, la guerre en UKRAINE. Ce conflit armé se produit sur notre continent, et nous rappelle des moments tragiques de notre histoire. La majeure partie d'entre nous n'avons jamais envisagé pareille chose, tant l'Europe a connu de guerre fratricides faisant énormément de victimes. Les images qui nous viennent d'UKRAINE nous montrent des villes détruites et des populations déplacées, meurtries. Ces images ne peuvent pas nous laisser indifférents. Que pouvons-nous faire ? Hormis des collectes de biens de premières nécessités, organisée dans ce cadre humanitaire, auxquelles nous avons participé notamment au début de conflit. Nous sommes contraints de nous en remettre aux dirigeants de ce monde pour que le dialogue soit rétabli et la paix retrouvée.

Le dernier évènement, qui prend de l'ampleur, est l'augmentation des prix. Tous les secteurs sont touchés, alimentation, énergie, matériaux.... Cela rend notre quotidien, notamment pour les plus démunies, très compliqué. C'est une spirale infernale et chacun dans n'importe quel domaine a toujours une raison d'augmenter les prix. Cette inflation a aussi des conséquences dans la gestion de la commune, tant au niveau des dépenses de fonctionnement que des investissements.

Je veux également parler du personnel communal. Depuis le 1^{er} Mars, c'est Roselyne FAUGIERES qui a fait valoir ses droits à la retraite. Je tiens à saluer son sérieux, son dévouement et sa gentillesse qui la caractérise. Pour beaucoup de nos compatriotes, c'est une personne qu'ils aimeraient rencontrer. Je lui souhaite une bonne retraite. Comme vous le savez c'est Gaëlle LACOMBE, secrétaire de mairie, qui la remplace.

Enfin, en ce qui concerne le multiservice, je suis heureux d'accueillir les nouveaux gérants qui ont pris possession des lieux depuis le 28 juin.

Je vous souhaite à toutes et à tous un « Bel été ».

*Le Maire,
Bernard JONQUIERES*

Vote des taxes

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés ni par la commune, ni par la communauté de communes.

Compte Administratif 2021

Le Compte Administratif présente pour l'exercice 2021 les résultats suivants :

- Budget Communal : - Résultat de fonctionnement = excédent de 42 418,00€
- Résultat d'investissement = déficit de 23 928.79 €
=> Résultat de l'exercice = Excédent de 18 489.21 €
- Budget Assainissement : - Résultat d'exploitation = excédent de 366,52 €
- Résultat d'investissement = déficit de 9 448,35€
=> Résultat de l'exercice = déficit de 9 081,83 €
- Budget Régie de transports : - Résultat de fonctionnement = déficit de 5 075,78€
- Résultat d'investissement = excédent de 250,00€
=> Résultat de l'exercice = Déficit 4 825,78 €
- Budget Multiservices : - Résultat de fonctionnement = excédent de 9 778,30 €
- Résultat d'investissement = déficit de 9 582,05 €
=> Résultat de l'exercice = excédent de 196,25 €

Budget communal 2022

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget 2022 qui s'équilibre ainsi :

BUDGET COMMUNAL

- Dépenses de fonctionnement	370 314.91 €
- Recettes de fonctionnement	252 115.00 €
- Excédent de fonctionnement reporté.....	118 199.91 €
- Prélèvement pour section d'investissement.....	+ 16 555.37 €
- Dépenses d'investissement	353 417.00 €
- Déficit d'investissement reporté.....	16 555.37 €
- Recettes d'investissement	369 972.37 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

- Dépenses d'exploitation	35 915.06 €
- Déficit d'exploitation reporté.....	19 842.57 €
- Recettes d'exploitation	55 757.63 €
- Prélèvement pour section d'investissement	+ 0.00 €
- Dépenses d'investissement	49 574.65 €
- Recettes d'investissement	24 552.36 €
- Excédent d'investissement reporté.....	25 022.29 €

BUDGET REGIE DE TRANSPORTS

- Dépenses d'exploitation	8 701.44 €
- Déficit d'exploitation reporté.....	16 298.56 €
- Recettes d'exploitation	25 000,00 €
- Prélèvement pour section d'investissement.....	+ 0.00 €
- Dépenses d'investissement	25 619.31 €
- Recettes d'investissement	301.44 €
- Excédent d'investissement reporté.....	25 317.87 €

BUDGET MULTISERVICES

- Dépenses d'exploitation	32 925.00 €
- Déficit d'exploitation reporté.....	76 705.50 €
- Recettes d'exploitation	109 630.50 €
- Prélèvement pour section d'investissement	+ 0.00€
- Dépenses d'investissement	39 244.00 €
- Déficit d'investissement reporté.....	0.00 €
- Recettes d'investissement	39 244.00 €

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réhabilitation de l'ancien couvent

Le conseil municipal a confié à Aveyron Ingénierie (bureau d'étude du département au service des collectivités) la réalisation d'une étude pour la mise en place de plusieurs logements pour personnes âgées indépendantes (habitat inclusif ou regroupé)

Opération cœur de Village

Une première réunion s'est tenue à la mairie, en présence de la conseillère départementale, du CAUE (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**) pour fixer les modalités et le début des études. Elles vont commencer dès le mois de septembre. Un diagnostic sera réalisé. Il définira le périmètre et les actions menées.

Extinction de l'éclairage public

Une demande d'étude chiffrée a été formée auprès du SIEDA. L'étude porte sur une extinction de l'éclairage public de minuit à 6h00 du matin.

Borne de recharge

Le conseil municipal, en partenariat avec le SIEDA et ENEDIS a décidé d'implanter une borne de recharge pour véhicule électrique. La borne se situera sur le parking du multiservice, en accord avec Emmanuel FILHOL

Départ à la retraite

Depuis le 1^{er} mars 2022, Roselyne FAUGIERES a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a été embauchée par la poste en tant que contractuelle. En 2005 l'agence postale devient agence postale communale, Roselyne intègre l'équipe municipale. Toujours disponible et souriante, elle a su gagner la confiance d'un bon nombre de nos concitoyens et même ceux de communes voisines. Elle s'occupait également de l'entretien des locaux, de la bibliothèque et faisait parfois le ramassage et des remplacements à l'école.

Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

C'est Gaëlle LACOMBE, secrétaire de mairie, qui lui succède à l'agence postale.

Adressage

Nous pensions avancer plus rapidement sur ce dossier, mais malheureusement un certain nombre de dysfonctionnements nous ont retardé. La création de nouveaux numéros sur le logiciel métier ne se déroule pas comme prévu.

Le report des voies ne c'est pas correctement réalisé avec Google Map. La poste, notre prestataire de service met tout en œuvre pour remédier à ce dysfonctionnement.

La cabane à Livre

Quelques problèmes techniques ont retardé sa mise en place. Mais le lycée technique d'Aubin, qui la fabrique, nous promet qu'elle sera mise en place pour la fin d'année.

PLUI

Les études sont enfin terminées. L'enquête publique va se dérouler dès cet automne. Le dossier sera consultable à la mairie de Montbazens et à la mairie de Lanuéjols, ainsi que sur un site internet dédié, qui sera communiqué le moment venu.

Multiservice

C'est le 3 septembre 2018 que Frédéric VAN GANBESKE et Nathalie HACQUET ont pris en gérance le multiservice. Ils ont démontré l'utilité de cet équipement pour la population locale et des environs, ainsi que sa viabilité. Une famille peut vivre de manière décente de cette activité.

Malheureusement, les aléas de la vie ont interrompu leur aventure.

Depuis le 28 juin, c'est Olivier et Caroline PAREY qui ont repris le fonds de commerce. Nous sommes très heureux de les accueillir. C'est un couple qui connaît bien notre commune, puisqu'ils y viennent régulièrement depuis plusieurs décennies.

Nous ressentons déjà tout le cœur qu'ils mettent dans ce projet. Nous n'avons aucun doute sur leur engagement, leur capacité d'adaptation, leur sens du commerce et, au vu des aménagements qu'ils ont effectués, leur bon goût.

Cela promet que le meilleur pour l'avenir de ce commerce. Nous sommes convaincus qu'il correspondra à vos attentes.

Nous leurs souhaitons tout le meilleur dans cette aventure.

***Les C.A.U.E. est un service public qui peut vous conseiller dans votre projet de construction ou de réhabilitation. Ce service est gratuit et accessible à tous. Vous pourrez ainsi des architectes.**

le **conseil**
gratuit d'un
architecte
sur rendez-vous

au 05 65 68 66 45

12
— Aveyron
c | a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Enquête résidence secondaire

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire en Aveyron ?

VOTRE avis nous intéresse !

L'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme de l'Aveyron mène, en lien avec Lozère Tourisme une étude sur l'usage des résidences secondaires par leurs propriétaires et les services dont ces derniers pourraient avoir besoin.

Si vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire en Aveyron, que vous habitiez ou pas dans le département, merci de nous aider à mener cette étude en prenant moins de 10 minutes de votre temps pour répondre à notre questionnaire.

Répondre au questionnaire : www.maison12.cc

L'objectif de ce projet est de permettre d'ouvrir ou de faire ouvrir davantage les très nombreuses résidences secondaires de notre territoire, et par ce biais favoriser la consommation et l'économie locale tout au long de l'année.

Secrétariat de Mairie

- **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :** Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
 - **COORDONNEES MAIRIE :** Téléphone : 05 65 80 42 64 - E-mail : mairielesalbres-aveyron@neuf.fr
 - **PERMANENCE DU MAIRE :** Le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00. Les autres jours sur rendez-vous
- En dehors de ces horaires, en cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06 81 48 92 61

Agence postale communale

HORAIRES D'OUVERTURE : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00

- **COORDONNEES :** Téléphone : 05.65.80.42.66

REGLES DU TRI SELECTIF

SIMPLIFIEZ-VOUS LE TRI EN METTANT DANS LE SAC, BAC OU COLONNE DE TRI SELECTIF (DE COULEUR JAUNE), LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.



MAINTENANT, TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

DÉPOSEZ DANS LE CONTENEUR À VERRE, LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.



FLACONS, POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE

CONTENEUR À VERRE

INFOS
Videz les récipients métalliques dans le bac de tri et les bouteilles dans le bac d'ordures ménagères. Attention ! Les verres de table, vases, et miroirs vont dans le bac d'ordures ménagères.

DÉPOSEZ VOS DÉCHETS TEXTILES DANS LES CONTENEURS LE RELAIS.

Vous pouvez y déposer les vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets, dans des sacs fermés.

4 conteneurs sont disponibles et situés :

- à la déchèterie
- à la zone artisanale du Colombier à Montbazens
- à côté de l'atelier municipal à Lanuéjols
- à côté du terrain de tennis à Roussennac

CONTENEUR À TEXTILE



RM 362 639 472 - Ne pas jeter sur la voie publique



GUIDE du Tri

L'accès à la déchèterie, gratuit, est réservé aux habitants, artisans et commerçants de la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens. Un gardien vous accueillera sur le site aux heures d'ouverture. Il vous guidera et vous conseillera dans votre démarche de tri. L'accès à la déchèterie est limité aux véhicules de moins de 3.5T



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi	14h - 17h
Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi	14h - 17h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	9h - 12h et 14h - 17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi	15h - 18h
Mardi	15h - 18h
Mercredi	9h - 12h et 15h - 18h
Jeudi	15h - 18h
Vendredi	15h - 18h
Samedi	9h - 12h et 15h - 18h

Déchèterie du Plateau de Montbazens
Z.A. du Fargal
12220 MONTBAZENS
Tél. : 05 65 80 46 92

Communauté de Communes du Plateau de Montbazens
20, place de l'Église
12220 MONTBAZENS
Tél. : 05 65 63 76 07
environnement.ccpm@orange.fr

